



Comment s'inscrire en dématérialisé via l'espace famille

Je rempli mon **dossier périscolaire 2021-2022 (1)** puis constitue mon **dossier administratif EDS (2)** sur l'espace famille :

1. **Je procède à la Constitution du Dossier périscolaire 2021-2022** rubrique « Mes informations » en haut à gauche de votre page d'accueil (si je ne l'ai pas déjà complété pour une inscription à une activité périscolaire)
2. **Je constitue mon dossier administratif EDS** rubrique « Inscription à une activité » à gauche de ma page d'accueil, en joignant les justificatifs suivants :
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités sportives « MULTISPORTS » (Valable ensuite pendant 3 ans)
 - le dernier avis d'imposition du foyer fiscal
 - le vaccin DT Polio pour les bébés nageurs
3. **Le Pôle sportif étudie mon dossier :**
 - Il est complet, je reçois un mail du Pôle m'invitant à **souscrire à mon activité sportive**. Sur mon espace famille, rubrique de gauche « inscription à une activité »
 - Il est incomplet, je reçois un mail m'invitant à **joindre les pièces manquantes**
4. **Je paye en ligne** et je reçois un mail de confirmation d'inscription. Ma facture est instantanément disponible dans mon espace personnel.

Aucun dossier administratif EDS ne sera accepté par mail ou courrier postal.

Le pôle sportif se réserve le droit de demander des pièces complémentaires pour valider votre dossier

Si vous n'avez pas d'accès à internet, rendez-vous au Pôle Sportif pour une inscription dématérialisée accompagnée.

